

## Présentation du Projet

### Révision limitée du Standard Fairtrade pour le café (2023)

Cette mission de projet contient les informations les plus importantes sur le projet. Pour de plus amples informations sur le projet, veuillez contacter le chef de projet (coordonnées disponibles ci-dessous). Le projet sera réalisé conformément aux Procédures opérationnelles normalisées pour le développement des Standards/Prix minimaux et Primes Fairtrade. De plus amples informations sur ces procédures sont disponibles sur le site : <http://www.fairtrade.net/standards/setting-the-standards.html>

#### Raisons pour lesquelles le projet est une nécessité :

Fairtrade définit la protection de l'environnement comme l'un de ses principaux objectifs stratégiques, de même que la durabilité sociale et économique. Compte tenu de la crise climatique, la préservation des zones forestières est devenue une ambition mondiale clé, y compris pour Fairtrade. Par exemple, ces dernières années, l'Union européenne (UE) a adopté des règlements dans le cadre de son plan d'action plus large visant à garantir que les produits que les citoyens de l'UE consomment (par ex. : le café) ne contribuent pas à la déforestation ou à la dégradation des forêts dans le monde. L'un de ces règlements clés est le règlement de l'UE sur la déforestation, qui est entré en vigueur en avril 2023.

Suite à l'adoption du règlement de l'UE sur la déforestation, la nécessité de protéger l'environnement par des pratiques de production agricole sans déforestation est devenue obligatoire pour les agriculteurs qui souhaitent exporter ces produits vers l'UE, et elle devrait devenir obligatoire également dans d'autres pays, tels que le Royaume-Uni et les États-Unis.

En outre, différentes organisations multipartites telles que le Fonds mondial pour la nature (WWF) ou la Global Coffee Platform (GCP), dont Fairtrade International est membre, ont également identifié la déforestation comme un problème majeur et ont établi des indicateurs spécifiques pour promouvoir un approvisionnement responsable. C'est pourquoi plusieurs plateformes et partenaires du secteur exigent désormais des producteurs qu'ils prouvent que leurs pratiques agricoles n'entraînent pas de déforestation ni de dégradation des forêts, et ont introduit des dates butoirs à partir desquelles les agriculteurs devraient pouvoir démontrer par l'imagerie satellite que pour produire leur café, aucune forêt n'a été coupée.

Compte tenu de ces exigences, les acteurs et autres partenaires commerciaux de Fairtrade se tournent vers Fairtrade pour obtenir de l'aide, notamment pour se conformer à cette réglementation et aux attentes des plateformes multipartites qui exigent et demandent instamment que les Standards Fairtrade incluent une date butoir dans leurs exigences comme preuve de conformité. À l'heure actuelle, le standard prévoit déjà que les producteurs effectuent des évaluations des risques environnementaux, comme la cartographie des activités agricoles ayant des effets environnementaux négatifs, tels que la déforestation.

La présente révision vise donc à aligner les exigences du standard pour le café sur les indicateurs de référence internationaux et à garantir la conformité avec le nouveau règlement de l'UE sur la déforestation d'avril 2023 et avec une éventuelle législation future concernant la déforestation dans d'autres pays.

Les objectifs sont les suivants :

- Rendre les données de géolocalisation disponibles pour 100 % des exploitations agricoles et

introduire progressivement des polygones agricoles.

- Introduire des indicateurs de reporting qui doivent être partagés avec Fairtrade International chaque année, afin de permettre au public ou aux parties prenantes d'accéder à des rapports agrégés et anonymisés sur demande.

Une fois ce projet terminé, le Standard révisé de Fairtrade International pour le café est supposé comprendre des mesures strictes pour prévenir la déforestation et la dégradation des forêts naturelles et des écosystèmes. Ces mesures s'aligneront sur les indicateurs de référence internationaux tels que WWF et GCP pour garantir que le café certifié satisfait aux critères de non-déforestation. Ainsi, Fairtrade peut se positionner vis-à-vis de ses partenaires commerciaux, comme un partenaire éligible dans les sujets de diligence raisonnable.

### Évaluation des risques :

Les risques suivants pourraient affecter la réussite du projet :

a) Faible participation au processus de consultation

Atténuation : Travailler main dans la main avec les réseaux de producteurs et les ONF pour encourager la participation de producteurs certifiés et d'autres acteurs de la chaîne de valeur du café.

b) Les parties prenantes, avec différents degrés d'engagement avec le café Fairtrade, pourraient s'attendre à ce que leur contribution conduise à une révision standard spécifique, alors que toutes les propositions de révision suggérées par les parties prenantes ne sont pas appropriées dans un contexte mondial.

Atténuation : Les parties prenantes recevront un résumé de toutes les contributions reçues de la manière la plus transparente possible, afin qu'elles puissent comprendre comment toutes les contributions sont pondérées et comment des solutions sont élaborées pour obtenir le meilleur résultat possible nécessaire au développement d'un standard générique et mondial. Cela vaut également pour les contributions reçues des parties prenantes ayant un engagement limité avec Fairtrade qui ne devraient pas compromettre les contributions des parties prenantes activement engagées dans le système Fairtrade (Organisations de petits producteurs (OPP/SPO), acteurs commerciaux, torréfacteurs, réseaux de producteurs (RP /PN) et Organisations nationales Fairtrade (ONF).

c) De surcharger les OPP avec un standard plein de nouvelles exigences et manquer de financement pour les nouvelles mesures à mettre en œuvre par les OPP.

Atténuation : Au cours des recherches et de la consultation, il conviendra de vérifier quels types de changements peuvent être mis en œuvre par les OPP et quels changements ne peuvent pas, d'un point de vue réaliste, être mis en œuvre et/ou nécessiteraient des sources de revenus supplémentaires.

### Événement de début de projet :

Publication de la mission finale du projet

### Date de début du projet :

4 juillet 2023

### Événement de fin de projet :

Publication du Standard révisé pour le café

### Date de fin du projet :

23 Décembre 2023

## Mission et objectifs du projet :

### Mission :

1. Inclure des exigences pour lutter contre le risque de déforestation dans les organisations de producteurs de café.
2. Se conformer au règlement de l'UE concernant les produits ne contribuant pas à la déforestation
3. Aider les producteurs à trouver les ressources nécessaires pour se conformer au règlement de l'UE
4. S'aligner sur les indicateurs de référence internationaux concernant le risque de déforestation au sein des organisations de producteurs de café

### Objectifs :

1. Ajouter de nouvelles exigences pour prévenir la déforestation au sein des organisations de producteurs de café Fairtrade
2. Ajouter de nouvelles exigences pour surveiller la déforestation au sein des organisations de producteurs de café Fairtrade
3. Fixer une date butoir pour surveiller la déforestation au sein des organisations de producteurs de café Fairtrade

### Connexion avec la théorie du changement (TdC) :

Ce projet contribue aux objectifs de Fairtrade International, qui est d'assurer une production durable, de rendre le commerce équitable, d'apporter des compétences aux petits producteurs et de favoriser des moyens de subsistance durables. Il vise en particulier à favoriser la résilience et la viabilité des entreprises productrices, des OPP de café fortes et inclusives ; et à apporter davantage de bénéfices aux petits producteurs et à leurs communautés. Pour obtenir plus d'informations sur la TdC, veuillez consulter ce [lien](#).

### Portée du projet :

Ce projet couvre à la fois le café Arabica et le café Robusta.

La portée géographique est mondiale.

Cette révision sera limitée aux sujets du Standard Fairtrade pour le café en rapport avec la déforestation.

Le Standard Fairtrade pour le café complète le Standard Fairtrade pour les organisations de petits producteurs (Standard Fairtrade pour les OPP) et le Standard Fairtrade pour les acteurs commerciaux (Standard Fairtrade pour les acteurs commerciaux). Il s'applique donc à la fois aux producteurs et aux acteurs commerciaux. Pour obtenir plus d'informations sur les Standards Fairtrade, veuillez cliquer sur ce [lien](#).

### Hors du champ d'application :

Révision complète du Standard pour le Café et du Standard pour les OPP

Révision de la Prime et des prix minimaux actuels Fairtrade

Révision de la liste des matières dangereuses

<p><b>Calendrier du projet et informations sur les possibilités de contribution :</b></p> <p><b>Portée</b> Juillet 2023  <b>Recherches</b> : Juillet 2023  <b>Consultation*</b> : Août 2023  <b>Ébauche finale de proposition</b> : Octobre 2023  <b>Décision du Comité des Standards</b> : 28-30 novembre 2023  <b>Publication</b> : Décembre 2023  <b>Mise en œuvre</b> : T1 2024</p> <p>* Nous fournirons de plus amples informations sur notre <a href="#">site web</a> à l'approche de la période de consultation. Si vous êtes identifié comme intervenant clé, vous recevrez une invitation à participer.</p>	<p><b>Processus décisionnel :</b>          La décision finale sera prise par le Comité des Standards (CS), un organe composé des représentants des parties prenantes. Le CS s'efforcera de prendre une décision fondée sur le consensus. Il peut reformuler la proposition finale si nécessaire pour parvenir à un consensus. S'il n'est pas possible de parvenir à un consensus, le CS procédera au vote.</p>
<p><b>Propriétaire du projet (Unité) :</b>          Eleonora Gutwein, Responsable des Standards</p>	<p><b>Chef de projet (point de Contact pour le projet) :</b>          Ernesto González          (<a href="mailto:egonzalez@fairtrade.net">egonzalez@fairtrade.net</a>)          +49 228 94923 291</p>
<p><b>Équipe du projet (Unité) :</b></p> <p>Pablo Urbina (GPPP)          Amanda Fuller (Global Impact)          Juan Pablo Solis (CoE E&amp;C)          Johannes Wolpert (FLOCERT)          João Mattos (CLAC)          Hagung Hendrawan (NAPP)          Michael Kitetu (FTA)          Julie Francoeur (Fairtrade Canada)          Anna Kaiser (Fairtrade Germany) tbc</p>	<p><b>Environnement du projet (Groupes de parties prenantes n'appartenant pas à l'équipe de projet) :</b></p> <p>Red Café/ CLAC          FTA          NAPP          ONF          OPP          Acteurs commerciaux, courtiers, torréfacteurs          Coffee Help Desk</p>